

pourrait être composé d'élèves qui avaient quitté l'école, je veux dire celles qui sont âgées de 10 à 13 ans, et que vous l'avez formé dans l'espoir de les aider à demeurer à l'école. Dans votre réponse au sénateur Inman, vous avez mentionné qu'un membre de votre personnel faisait office de monitrice.

Mlle Christie: C'est exact.

Le sénateur Quart: Est-ce que ce travail a lieu en dehors et en sus des heures normales qu'exige son emploi régulier? Serait-ce presque, pour ainsi dire, sur une base de bénévolat?

Mlle Christie: Oui. Elle a une certaine compensation mais pas une rémunération à plein tarif pour ses heures supplémentaires. Ces jeunes enfants sont choisis dans les familles où des enfants plus âgés, auxquels nous nous étions intéressées, avaient cru bon de quitter l'école, parce qu'ils croyaient pouvoir s'en passer, en dépit de nos efforts pour les en dissuader. Nous avons cru que ce serait là une façon plus efficace d'essayer de les encourager. Ce groupe se réunit d'ordinaire le samedi.

Le sénateur Quart: Et quelle jeune personne n'est pas intéressée aux modes en vogue, aux modèles, à la coiffure et à tout ce qui ressemble à ces domaines? Vous avez des infirmières, des sténographes et des techniciennes de laboratoire. Je pense que tout cela est merveilleux. Il y a des gens qui exercent ces métiers particuliers qui viendraient leur parler et prendre contact avec elles. Au fait, combien en avez-vous?

Mlle Christie: Combien de jeunes filles nous aurons?

Le sénateur Quart: Oui.

Mlle Christie: Ça varie. Je pense qu'il y en a environ dix dans le groupe en question.

Le sénateur Quart: Votre monitrice a-t-elle déjà eu l'idée de les constituer en une compagnie de guides pour jeunes filles au sein de laquelle elles profiteraient d'une formation de direction, de campisme, et de l'émulation pour travailler à se mériter les différents insignes?

Mlle Christie: Non! Parce que nous avons jugé que cet organisme a été conçu pour répondre à un but spécial. Les jeunes filles auxquelles nous avions affaire ne seraient pas allées dans les scouts. Nous avons jugé que cette sorte d'activité devrait être mise à l'épreuve pour voir si elle ferait face au besoin.

Le sénateur Quart: Avec votre groupe de garçonnetts de six à 13 ans et manquant d'un père au foyer, avez-vous déjà eu l'idée d'es-

sayer de les intéresser aux troupes de louveteaux ou de scouts?

Mlle Christie: Oui! mais là encore nous trouvons, parmi les plus dévalorisés ou les pauvres, qu'ils ne se sentent pas à l'aise dans les groupes régulièrement établis.

Le sénateur Quart: Les uniformes ne posent pas de problème.

Mlle Christie: Je le sais bien, mais nous sommes passées par là. Ce peut être en partie parce que leur vie toute entière n'est réellement pas suffisamment organisée. Les mamans n'envoient pas leurs enfants aux réunions. Nous avons constaté, dans les deux groupes, au début, alors qu'il fallait les prendre chez eux, qu'ils avaient oublié la date de la réunion. Il y a là une certaine désorganisation. Je pense que cela leur rend l'adaptation des groupes établis plus difficile. De plus, ils estiment parfois que les groupes en question sont réellement conçus pour les filles et garçons d'une tranche plus fortunée de la société.

Le sénateur Quart: Ce n'est pas toujours vrai.

Mlle Christie: Je le sais fort bien, mais c'est tout de même leur sentiment.

Le sénateur Quart: Une fois qu'ils endossent le costume, il y a le jeu de l'uniformité qui a un rôle spécial et donne de très bons résultats dans un grand nombre de compagnies de ce genre.

Je veux maintenant vous féliciter à propos de ce qui suit. Il s'agit d'une de mes théories favorites. Cela se trouve sous le titre: «Récipiendaires de l'Assistance publique»; et vous dites: «....

Quand un assisté social qui obtient un emploi régulier, devrait continuer à recevoir des prestations pendant une certaine période, un mois, de préférence, pour lui permettre de régler dans une certaine mesure quelques obligations financières.

Je suis certain que quelqu'un d'autre va relever ce point-là.

Le sénateur Fournier: Est-ce que vous avez un budget?

Mlle Christie: Oui!

Le sénateur Fournier: Votre budget vous cause-t-il des problèmes parfois? Vous faut-il plus d'argent pour étendre le champ de vos services?

Mlle Christie: Oui!

Le sénateur Fergusson: Un certain nombre des questions que j'avais l'intention de vous poser l'ont été par d'autres personnes. Dans